

Visa d'entrée à l'arrivée

Les ressortissants de tous les pays et territoires munis d'un passeport ordinaire en cours de validité peuvent se voir accorder un visa d'entrée à l'arrivée. Le permis est valable pour un seul voyage au Ghana dans un délai de quatorze (14) jours et validé pour une durée de SEPT (7) jours à compter de la date d'arrivée par les services d'immigration du Ghana, à l'aéroport international de Kotoka, à condition que l'auteur de la demande remplisse les conditions suivantes:

- Etre muni d'un passeport valide pour au moins six mois.
 - Etre muni d'un billet payé et confirmé pour un vol de continuation ou un vol retour. Il sera demandé un exemplaire papier de ce billet.
 - Faire parvenir un scan de son passeport (la page comportant les données biographiques) par courriel à Sampsonpatricia@hotmail.com ou Patricia.Dovi-sampson@moc.gov.gh au moins 10 jours avant la manifestation.
-